

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018**

Le vingt septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la Mairie, au nombre de quatorze, en suite de la convocation faite le 13 septembre 2018.

### **DÉCISIONS**

#### **1°/ PÔLE ENFANCE : AVENANT N° 3 - ENTREPRISE NICOL**

Le conseil municipal décide de valider l'avenant n° 3 du lot 7 : Cloisonnement isolation doublages, attribué à la société NICOL, relatif à la construction du pôle enfance. Cette plus-value d'un montant total de 989.28 € TTC concerne la réalisation d'une gaine coupe-feu, non prévu dans le marché initial.

#### **2°/ PÔLE ENFANCE : AVENANT N° 3 - ENTREPRISE COLAS**

Le conseil municipal décide de valider l'avenant n° 3 du lot 1 : Aménagements extérieurs – VRD, attribué à l'entreprise COLAS, relatif à la construction du pôle enfance. Cette plus-value d'un montant total de 672.00 € TTC concerne la réalisation d'allées en enrobés et en bétons désactivés, équipements non prévu dans le marché initial.

#### **3°/ DEMANDE D'ACHAT BANDE DE TERRAIN A QUELVEN**

Suite à une demande d'achat d'une bande de terrain au lieu-dit Quelven, le conseil municipal décide de reporter la décision après validation des plans d'aménagement de voirie.

#### **4°/ CREATION D'UNE REGIE « MENUES RECETTES »**

Le conseil municipal décide de créer une régie « Menues Recettes », pour les dépenses ne pouvant être facturées de moins de 15€ (cantine/garderie, de portage de repas, de location de salle, de droit de place, photocopies, des envois de fax, vente de cartes postales).

#### **5°/ TARIFS REGIE « MENUES RECETTES »**

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de la régie « Menues Recettes ».

#### **6°/ QUESTIONS DIVERSES :**

##### **A/ DEMANDE SUBVENTION AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 400.00€ à l'Amicale des sapeurs-pompiers pour l'organisation de la passation de commandement de Mr Didier LE BOZEC à Mr Vincent CAMPEL, qui aura lieu le vendredi 21 septembre 2018 à 18H00.

##### **B°/ CONVENTION ET COTISATION AMPER - ANNEE 2018**

Le conseil municipal décide d'accorder au titre de la cotisation 2018 : **196.38 €** à l'association AMPER (augmentation de 2%).

## **C°/ DEVIS FORMATION ET VALIDATION MENUS POUR LE CUISINIER**

Le conseil municipal décide de valider le devis proposé par Gwénaëlle Linsart, diététicienne, pour la formation du cuisinier du restaurant scolaire.

## **INFORMATIONS**

### **1°/ POINT RENTREE SCOLAIRE**

L'école publique des Korrigans accueille **87 enfants** dans ses **4 classes** (**26** petites et moyennes sections, **22** Grandes sections et CE2, **24** PC et CE1, et **15** CM1 et CM2.

### **2°/ POINT ART DANS LES CHAPELLES**

La fréquentation à la chapelle de Locmeltro, de cette année est de 2008 personnes. L'œuvre a été appréciée par les visiteurs, ainsi que le bon accueil des guides, comme en témoigne le livre d'or.

### **3°/ GUERN ACTUS DE NOVEMBRE**

Monsieur le Maire rappelle que le Guern Actus de Novembre est en préparation. Les articles sont à déposer en mairie **pour le 15 octobre 2018 dernier délai.**

### **4°/ MAGAZINE ANNUEL 2019**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la préparation du Guern magazine annuel est à lancer.

La commission communication se réunira prochainement afin d'établir un planning pour que le magazine soit disponible à la distribution lors du conseil municipal du 13 décembre 2018.

La consultation est à lancer afin de déterminer l'entreprise de conception et l'imprimerie choisies pour la réalisation du magazine.

La livraison des magazines est souhaitée au plus tard le 12 décembre 2018 pour être remis aux élus lors du conseil municipal du 13 décembre 2018.

Distribution avant Noël en même temps que les colis aux personnes n'ayant pas participé au repas des Aînés et des agendas.

### **5°/ REPAS DES AINES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les invitations pour le repas des aînés qui aura lieu le dimanche 21 octobre 2018 à 12 h 00 à la salle polyvalente, sont à distribuer **avant le 30 septembre 2018.** Les élus sont invités à participer au repas et à en faire part en mairie.

### **6°/ SPECTACLE DE NOËL 2018**

Madame Marianne GUILLEMOT informe l'assemblée que le spectacle de Noël de l'école publique se déroulera le vendredi 14 décembre 2018 à 14 h 00 à la salle polyvalente. Ce spectacle de magie sera proposé par La Compagnie du Gouffignol de Rennes pour un tarif est de 545.00€ TTC.

## 7°/ BILAN TAP 2017- 2018

Madame Marianne GUILLEMOT informe l'assemblée du bilan des TAP (Temps d'activités périscolaires) 2017-2018 :

Périodes	Coût intervenants	Coût agents communaux	Totaux sur période	Totaux sur période sans petits
Période 1 du 04/09 au 20/10/2017	2811,04	1213,8	4024,84	3371.60
Période 2 du 06/11 au 22/12/2017	3196,24	1102,88	4299,12	3645.88
Période 3 du 08/01 au 23/02/2018	2764,94	1128,14	3893,08	3324.68
Période 4 du 12/03 au 24/04/2018	2409,75	989,15	3398,9	2891.40
Période 5 du 14/05 au 06/07/2018	2696,96	1218,79	3915,75	3286.45
<b>TOTAUX ANNUELS</b>	<b>13878,93</b>	<b>5652,76</b>	<b>19531,69</b>	<b>16520.01</b>

Nombre d'enfants ayant participé aux activités :

classes	Nombres élèves	Nombres élèves
CM1	8	8
CM2	15	15
CE1	13	13
CP	14	14
GS	8	8
TPS PS MS	16	
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>	<b>58</b>

**Coût par élève** : 19531.69€ divisé par 74 = **263.94€** et Coût sans les TPS/PS/MS (74-16=58 enfants) (19531.69 - 3011.68 = 16520.01€) soit un coût de 284.83€)

### Prévisions 2018-2019

	Intervenants	Personnel	TOTAL	TOTAL s/petits
<b>Sur l'ensemble de l'année</b>	<b>14907,3</b>	<b>5801,76</b>	<b>20709,06</b>	<b>17785.86</b>

Nombre d'enfants participant aux activités :

classes	Nombres élèves	Nombres élèves
CM2 / CM	8	8
1	4	4
CE2	13	13
CE1	13	13
CP /GS	18	18
TPS PS MS	12	
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>56</b>

Coût par élève : 20709.06€ divisé par 68 = **304.55€** et Coût (sans les TPS/PS/MS) (68-12=56 enfants) (20709.06 - 2923.20=17785.86€ =**317.60€**)

ATELIERS	ANIMATEURS
DANSE	CRESPIN Sophie
MAGIE	LONARDI Lionel
ATELIER CREATIF	FOURDAN Magalie
ATELIER VIDEO	BIHOËS Claire
KREATERRE	PERDRIAU Sylvie
Skol Gouren Pondi LUTTE BRETONNE	MASSARD Lydie et ANDRE Bruno
POMPIER	HEMON Christophe
SPORT 56	Sport 56
PERCUSSION	LE BELLER Yoann
ARTS DE LA SCENE	DELTOF Stéphanie
PEINTURE	VERNUSSE Jean-Marc
CONSERVATOIRE	Conservatoire
PORCELAINE	ALBERT Némie
Bénévoles	PERON Marie France
	MARTIN Joëlle
anglais	LE BOUEDEC Rebecca

### **8°/ INAUGURATION PÔLE ENFANCE « LA RUCHE » - DEMENAGEMENT**

Monsieur le maire informe l'assemblée que les travaux du Pôle enfance devraient être terminés pour début octobre.

Le déménagement de la cantine, de la médiathèque et de la garderie est à organiser pour être opérationnel pendant les vacances de Toussaint, à compter du vendredi 19 octobre, notamment le restaurant scolaire.

La médiathèque pourrait déménager dans les nouveaux locaux à partir du 22 octobre 2018 jusqu'au 24 octobre 2018, impliquant une fermeture pendant cette période.

La garderie intégrerait la nouvelle structure sur cette même semaine et accueillerait les enfants dès le 5 novembre 2018.

Des dispositions logistiques sont à anticiper pour cette ouverture de LA RUCHE : Téléphone, notamment, communication vers les Parents, transport scolaire, etc...

Compte tenu de ces échéances, l'inauguration de cette nouvelle structure pourrait se programmer pour le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 10H30.

Une porte ouverte pour la population de la commune prolongerait à partir de 14H00 jusqu'à 17H00 cette inauguration.

**QUESTIONS DIVERSES** : Néant

**Prochain conseil le jeudi 18 octobre 2018 à 20 h 30,**